

La Vie Mutualiste



UMV
Union des Mutuelles de Vaucluse

MPV
Mutuelle des Pays de Vaucluse

SOMMAIRE

- P.2** DE L'ESPOIR
- P.3** L'ORGANISATION DE LA SANTÉ
- P.4.5** PETITE CHRONIQUE D'UN PARCOURS DE SOIN AUJOURD'HUI
- P.6** LA PANDÉMIE
- P.7** SERVICE DES SOINS INFIRMIERS ET D'AIDE À DOMICILE
- P.8.9** PARC DES LIBERTÉS
- P.10** LA MUTUELLE DES PAYS DE VAUCLUSE
- P.11** PROJET DE LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
- P.12** COORDONNÉES DES CENTRES DE SOINS

FIN DE PANDÉMIE !

Ouf !

*Le vaccin est trouvé, mis en place.
Échappons-nous de notre peur !
Nous avons besoin d'espoir.
Tout a été si difficile dans nos familles,
nos amitiés ; nous avons eu si peur.
C'est un espace de temps
un peu adouci pour souffler,
pour se réchauffer.*



Union des Mutuelles de Vaucluse

16 Rue Alexandre Blanc - 84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 89 24 60 / contact@mutuellesdevaucluse.fr

Parlons de l'organisation de la santé

EN FRANCE

Les OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE SANTÉ

créés en 1982 devaient évaluer les besoins de santé au niveau régional et réguler les systèmes pour donner le plus de moyens possibles à la population.

Le Haut Comité de Santé Publique créé en 1992, devait définir les actions et les objectifs prioritaires.

L'Institut National D'ÉDUCATION et de PRÉVENTION pour la Santé devait avoir un rôle d'expertise pour les actions de prévention.

AU NIVEAU MONDIAL

L'ONU (L'Organisation des Nations Unies) pour laquelle on se demande où sont passées toutes ses envies d'une société humaniste ?

L'OMS (L'Organisation Mondiale de la Santé) Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie comme un « **état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** ».

Cet appareil représente 194 états membres et plus de 8000 professionnels.

A la sortie de la guerre tous ces appareils ont été rapidement prêts à fonctionner.

Mais depuis, peu à peu face à la volonté politique ils ont été désagrégés.

La loi du profit financier a écrasé le rôle social des organisations

AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES À L'INVERSE DE L'OBJECTIF

- L'évolution des conditions de vie est devenue négative pour une part très importante de la population
- L'état ne gère pas correctement le bien commun
- Le niveau des équipements et les ressources sanitaires sont insuffisants

NOUS DEVONS RETRAVAILLER LES NOTIONS DE

- Formation des professionnels de santé
- Politiques de santé
- Éducation à la santé
- Santé publique
- Prévention

***Il faut continuer à rebondir.
Continuer à agir ensemble !***

d'un parcours de soin aujourd'hui

« Comme la plupart des personnes qui prennent de l'âge, je souffre de plusieurs symptômes. Après les vacances d'été, constatant que mon médecin généraliste a pris sa retraite (bien méritée), je me mets en quête d'un nouveau docteur.

Je trouve la réponse dans un village à côté de chez moi. Un cabinet médical s'est monté, constitué de 2 médecins et d'une secrétaire. Pourquoi pas ! Il faudra que je m'y habitue et que je trouve quelqu'un pour m'y mener car je ne conduis plus. Je n'ai pas pensé à demander si les visites à domicile étaient assurées... j'espère.

Ce regroupement des médecins me paraît intéressant par les échanges que leur complémentarité va apporter, ils devraient être bénéfiques au patient et lui faciliter la vie. Rendez-vous pris, mon nouveau médecin va devoir faire le point de mon bilan de santé et moi, me mettre en recherche de centres de radiologie, scanner, IRM (imagerie par résonance magnétique).

OÙ SONT-ILS PASSÉS ?

Un vrai parcours du combattant ! Il faut aller sur Avignon, peut être vers le secteur privé et envisager **SES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES !**

Après le point des 1ers soins, je m'inquiète de l'éventualité d'une chirurgie. Si une intervention doit avoir lieu, ce sera où et dans quelles conditions ?

Autrefois, c'était facile : on trouvait les **hôpitaux de proximité** dans toutes les « grandes » villes. »

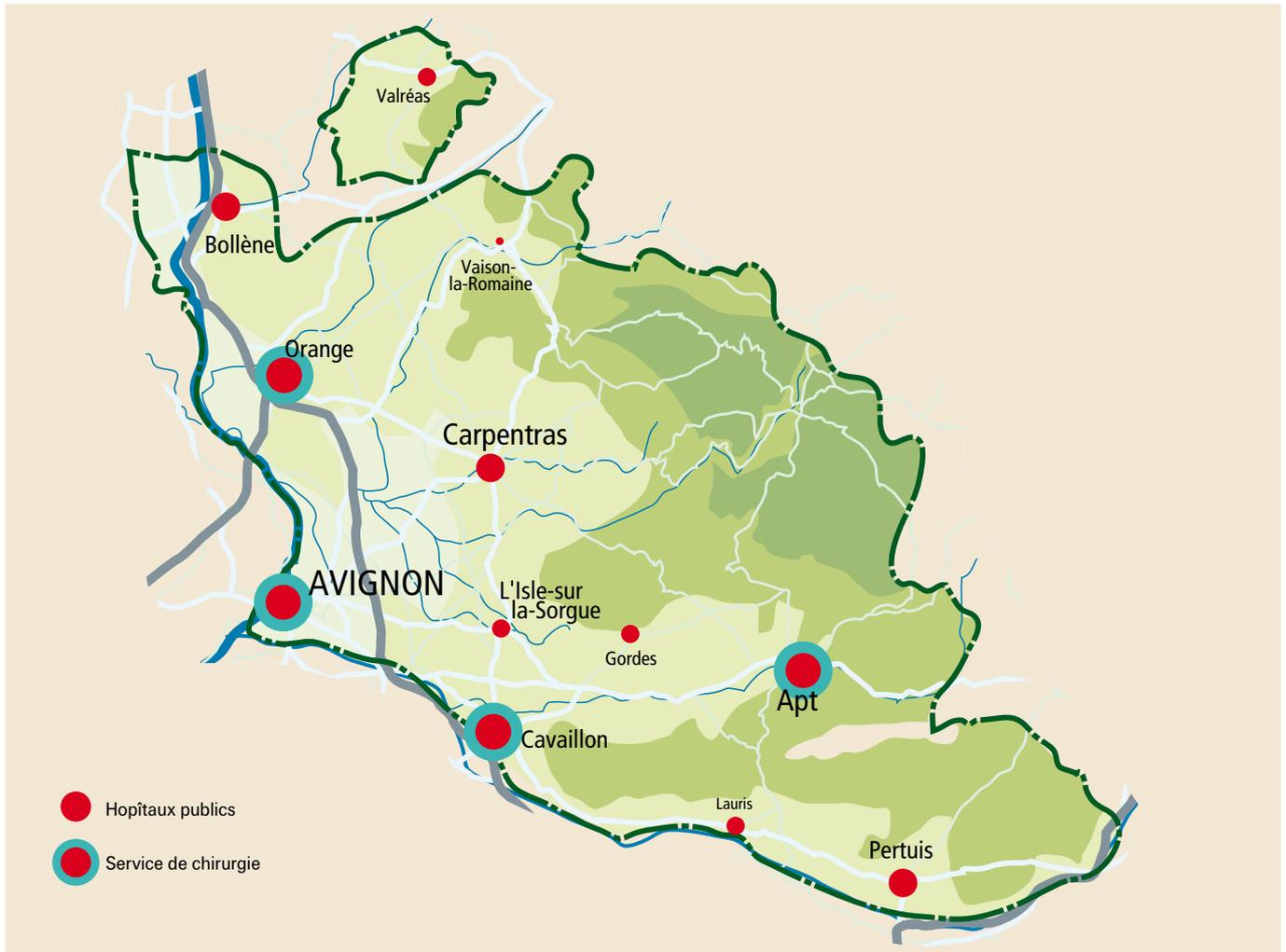
« Autrefois, c'était facile : on trouvait les hôpitaux de proximité dans toutes les grandes villes. »

Pas si « grandes » que ça, à la réflexion !

De Pertuis à Valréas, tout au long de la vallée du Rhône, chaque ville avait ses différents services de chirurgie : osseuse, cardiaque, service de maternité... Et plusieurs villes importantes, à l'intérieur des terres rendaient des services complémentaires.



REGARDONS LA CARTE DU VAUCLUSE ET CE QUI RESTE, À CE JOUR, DE NOS SERVICES DE CHIRURGIE :



PLUS QUE 4 VILLES PROPOSENT DES SERVICES DE CHIRURGIE !

Il est clair qu'une bonne partie des blocs opératoires ont disparu du service public et que, par manque de moyens financiers, l'ensemble du milieu hospitalier subit d'énormes contraintes.

Aujourd'hui, le centre hospitalier d'Avignon envoie ses malades en attente de soins sur des cliniques à financement privé ou sur Marseille. Il reste bien moins de services de soin dans le service public : une importante bascule s'est faite vers les cliniques privées.

Nos hôpitaux, malgré leur regroupement sous la belle appellation de **Communauté hospitalière du territoire de Vaucluse**, n'offrent plus une qualité de soins suffisante pour la population.

*L'accès aux soins
s'est énormément réduit,
mais pas la population !*

*Le vœu d'Ambroise Croizat, le créateur de la sécurité
sociale était l'accès aux soins pour tous.
Nous en sommes si loin aujourd'hui !*

La pandémie

C'ÉTAIT
LE MEILLEUR MOMENT
POUR ORGANISER
LA MISE EN PLACE MAJEURE
DES MÉTIERS DU MÉDICAL.



LA PANDÉMIE

a mis en évidence, aux yeux de tous, les carences de notre système de santé, le manque de soignants, le manque de lits, le manque d'équipements et de services de soins !

LA COVID

ne nous apprend rien ! Elle a mis en lumière ce que nous écrivons depuis longtemps. Elle montre à tous, que le combat des soignants, des associations, des mouvements militants était justifié.

Mais qu'est-ce qui a été fait alors ?

- ▶ **On nous parle de « 7000 infirmiers et médecins formés à la réanimation » !** Le collectif Inter Hôpitaux signale que les personnels formés l'ont été par des formations expresses allant de 2 à 15 jours alors qu'un minimum de 6 mois est nécessaire pour former un(e) infirmier(e) à la réanimation. C'est d'autant plus angoissant que ces personnels ont, le plus souvent été retirés d'autres services, pénalisant ainsi l'accueil d'autres patients.
- ▶ **Ce ne sont pas des lits de réa qui ont été ouverts :** le personnel qualifié et le matériel nécessaire faisant défaut.
- ▶ **Le Ségur de la santé devait renforcer l'attractivité des métiers du médical...** Les conditions de travail sont dégradées et les salaires des personnels soignants restent largement en dessous des moyennes européennes

Non ! Ce n'est pas suffisant ! Nous refusons ces méthodes indignes de nos savoir-faire, de nos qualités humaines et professionnelles ! Nos soignants sont au bord de l'épuisement.

L'ACCÈS AUX SOINS RESTE, PLUS ENCORE AUJOURD'HUI, À RECONQUÉRIR !

IL FAUT ROUVRIER DES SERVICES HOSPITALIERS, DE TOUS NOS HÔPITAUX

IL FAUT QUE LE SOIN CONCERNE TOUTES NOS POPULATIONS



13 milliards, ce sont les économies que notre gouvernement a l'intention de faire sur de notre santé

SERVICES DE SOINS INFIRMIERS, ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE



***Quelques brèves
pour nous faire à tous du bien,
beaucoup de bien...***

Le texte suit à petits pas une pensée pour nos personnes âgées que les Services à Domicile continuent d'accompagner.

*La délicatesse du regard et sa pudeur
et la douceur et l'humeur respectueuse
peuvent considérablement habiller d'esprit
positif le corps diminué et souffrant,
nous en alléger le vécu, nous distancier de la
douleur.*

*Être aidés et assistés pour nous laisser faire
avec autant que faire se peut aussi longtemps
qu'il sera possible, voilà tout ce que l'on
se souhaite quand nous aurons à vivre
à notre tour ce type de relation.*

*C'était une pensée pour les vôtres, pour toutes
nos personnes âgées
à qui les feuilles d'automne apportent mille et
une douceurs... couleurs...*

LA VRAIE JEUNESSE

La vie n'a pas d'âge.
La vraie jeunesse ne s'use pas.
On a beau l'appeler souvenir,
On a beau dire qu'elle disparaît,
On a beau dire et vouloir dire que tout s'en va,
Tout ce qui est vrai reste là.
Quand la vérité est laide,
c'est une bien fâcheuse histoire,
Quand la vérité est belle,
rien ne ternit son miroir.
Les gens très âgés remontent en enfance
Et leur cœur bat
Là où il n'y a pas d'autrefois

Jacques Prévert





Une jolie ré-ouverture



Après cette période de fermeture, c'est en juillet que le parc des Libertés a pu rouvrir ces portes pour de nouveau accueillir les sourires des enfants, des familles, des adultes, des sportifs, des militants...

Le centre de loisirs a pu de nouveau mettre en place des activités avec les enfants qui pour la plupart n'avaient pas repris le chemin de l'école ; le lien social, le partage furent alors plus que bienvenus.

L'équipe du Parc des Libertés a organisé les conditions d'accueil sanitaires nécessaires pour permettre de recevoir chaque semaine les enfants accompagnés par les équipes pédagogiques de la Ligue de l'enseignement 13 dans le cadre de séjours « Vacances apprenantes » dispositif national. Pendant 5 semaines de vacances des groupes d'une quarantaine d'enfants ont été accueillis sur le parc.





1, 2,3 soleil, scolaires, solidaires

Ces semaines se sont déroulées dans le cadre des vacances apprenantes mises en place pour répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu notre pays.

Toute l'équipe du Parc des Libertés s'est fait alors une joie de les voir défiler, crier, jouer, courir... dans ce si bel endroit et a tout mis en œuvre pour qu'ils s'y sentent bien.

Des manifestations sportives ou associatives, des formations, des réunions s'en sont suivies dès la rentrée avec beaucoup d'engouement.

C'est pourquoi, nous attendons aujourd'hui avec impatience et continuons à le préparer pour que cet espace soit au plus vite de nouveau utile au bien-être des plus jeunes et moins jeunes.



LES NOUVELLES DE LA MUTUELLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la mutuelle a eu lieu le 26 septembre 2020. Elle a constaté un déficit en 2019 du à l'augmentation des prestations remboursées et à des sorties d'immobilisations.

Les cotisations

Malgré tout, les cotisations 2020 et 2021 ne sont que très peu augmentées. En effet, nous avons des réserves suffisantes pour absorber ce déficit sans faire appel à une augmentation de cotisations.

Les prestations

En ce qui concerne les prestations une question s'est posée : que faire face au déremboursement de l'homéopathie par la sécurité sociale en 2021 ? Ignorants du besoin que vous en avez, nous vous proposons de nous en faire part afin de prévoir l'année 2022. Un questionnaire sur ce sujet vous a été adressé avec les appels de cotisations 2021.

Les autres changements sont liés au 100% santé mis en place par le gouvernement. Un article y est consacré.

LA RÉSILIATION INFRA ANNUELLE

A partir du mois de décembre 2020 vous pouvez, après un an d'adhésion, demander votre résiliation à tout moment. Cela vous paraît bien !!!

Attention :

- Augmentation du démarchage par des courtiers peu scrupuleux.
- Augmentation des frais administratifs payés par vos cotisations.
- Augmentation des frais de publicité pour les plus gros organismes.
- Il y a un risque de dysfonctionnement pour la télétransmission et pour le tiers payant.

100% SANTÉ



En optique

Il n'y a pas de changement en 2021.

Les opticiens doivent vous proposer deux devis :

1. En reste à charge zéro. Votre équipement sera totalement remboursé.
2. En tarif libre. Le remboursement dépendra de votre formule.



En dentaire

En 2020 les couronnes et les bridges sont rentrés dans le dispositif.

En 2021 se sont les appareils mobiles qui pourront être remboursés à 100% (sécurité sociale + mutuelle).

Le dentiste doit vous proposer 3 devis.



En audioprothèse

En 2021 la base de remboursement d'un appareil auditif passe à 400 euros. En reste à charge zéro la mutuelle doit rembourser la totalité de l'appareil.

Tous les appareillages ne seront pas remboursés en totalité. L'audioprothésiste vous proposera deux devis, un **sans Reste À Charge** avec un prix limité de vente, l'autre en tarif libre **avec un Reste À Charge**.

LE 100% SANTÉ ENTRAÎNE UNE IMPORTANTE AUGMENTATION DES REMBOURSEMENTS DE LA MUTUELLE. NE VOUS Y TROMPEZ PAS, CES AUGMENTATIONS SERONT PAYÉES PAR VOS COTISATIONS

PROJET DE LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La taxe COVID

Pendant la période de confinement les remboursements de prestations ont baissé de façon conséquente. Les cotisations sont restées telle quelles. A la Mutuelle des Pays de Vaucluse nous avons fait un mois de gratuité pour les travailleurs indépendants qui sont les plus touchés par la baisse d'activité. Face à ce constat le gouvernement en déduit qu'il faut faire participer les organismes complémentaires à l'effort de crise.

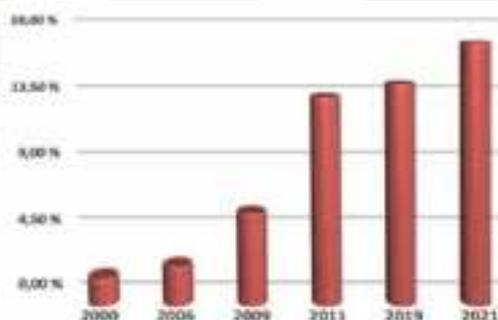
Pourquoi pas ?

Cependant, cet argent non dépensé est le vôtre. Il est le fruit de vos cotisations. Ne vous appartient-il pas de dire ce que vous souhaitez en faire ?

De plus, la taxe COVID n'est pas prévue sur les éventuels excédents mais sur les cotisations. Autrement dit, que la mutuelle ait fait des excédents ou pas, elle devra prendre sur vos cotisations la taxe COVID. Nous sommes donc tous soumis à une nouvelle taxe.

La taxe devrait être de 2,6% sur les cotisations 2020 et de 1,3% sur les cotisations 2021.

Évolution des taxes sur les cotisations de mutuelles :



La première taxe sur nos cotisations date de l'an 2000. Depuis elle a augmenté de près de 18%

Le forfait patient urgences (FPU)

Tout patient qui se présentera aux urgences et dont le soin ne donnera pas lieu à une hospitalisation devra payer un forfait. Celui-ci devrait être de 8 euros pour les femmes enceintes, les bénéficiaires d'un 100% ALD ou invalidité et 18 euros pour les autres.

Ce forfait vient en remplacement du ticket modérateur. Il sera pris en charge par la Mutuelle dans les formules réglementées.

D'après le gouvernement, c'est un moyen :

1. De réduire les passages aux urgences
2. De simplifier la facturation.
3. De limiter des restes à charge parfois trop élevés.

Les conséquences sont évidentes pour les femmes enceintes et les bénéficiaires de 100% ALD et invalidité paieront une participation qu'ils ne payaient pas jusqu'à présent. Les tickets modérateurs sont variables en fonction des actes réalisés. Dans ces conditions, il est difficile d'évaluer la différence de montant que cela va représenter.

Ce n'est malheureusement, pas un moyen de soigner mieux !



Autres points du PLFSS

- Réformer la tarification des Hôpitaux
- Développer la télé-médecine
- Développement des maisons de naissance
- Développement des hôtels hospitaliers (hôtel commerciaux)
- Développement de la 5ème branche.
- Divers points du Ségur de la Santé

Absents au PLFSS

- Ouverture massive d'hôpitaux de proximité correctement équipés.
- Des salaires pour des hospitaliers Praticiens et paramédicaux au-dessus de la moyenne européenne.
- Un programme de recrutements dans les hôpitaux.
- Un programme organisant des formations en masse de professionnels de santé.....



VOS ŒUVRES SOCIALES

CENTRES DE SANTÉ DENTAIRES

| | | |
|------------------|---|------------------|
| Avignon | 3, Av de la synagogue, Immeuble Bonaventure | > 04 90 14 64 49 |
| Orange | 350, Av. Charles de Gaulle | > 04 90 51 17 17 |
| Cavaillon | 439, avenue Georges Clémenceau | > 04 90 78 38 39 |
| Sorgues | 1, rue de la Coquille | > 04 90 39 21 45 |

SERVICES D'ORTHODONTIE

| | | |
|------------------|---|------------------|
| Avignon | 3, Av de la synagogue, Immeuble Bonaventure | > 04 90 14 64 49 |
| Sorgues | 1, rue de la Coquille | > 04 90 39 65 58 |
| Cavaillon | 439, avenue Georges Clémenceau | > 04 90 78 38 39 |

PROMOTION DE LA SANTÉ / SERVICE A LA PERSONNE

| | | |
|----------------|-------------------------|------------------|
| Avignon | 16, rue Alexandre Blanc | > 04 90 82 74 09 |
|----------------|-------------------------|------------------|

OPTIQUES MUTUALISTES

| | | |
|----------------|-----------------------|------------------|
| Sorgues | 1, rue de la Coquille | > 04 90 39 53 40 |
|----------------|-----------------------|------------------|

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

(Mise en place de l'Équipe Spécialisée Alzheimer)

| | | |
|------------------|--|------------------|
| Le Pontet | 16 rue Alexandre Blanc - 84000 AVIGNON | > 04 90 32 40 78 |
| Pertuis | 400, rue Paul Arene | > 04 90 79 58 58 |
| Cadenet | La Farelle, Route de Marseille | > 04 90 68 86 03 |
| Sorgues | 75, Bd Salvador Allende | > 04 90 83 44 87 |

LE PARC DES LIBERTÉS / BASE DE LOISIRS / CENTRE DE FORMATION / ÉCOLE

| | |
|---|------------------|
| Avignon/Île de La Barthelasse/4682, Route de l'Ision | > 04 90 84 17 73 |
|---|------------------|

ACCUEIL MUTUALISTE

| | | |
|----------------------|------------------------------|------------------|
| Apt | 10 rue de la Sous-Préfecture | > 04 90 74 49 56 |
| Avignon | 16 rue Alexandre Blanc | > 04 90 82 80 00 |
| Cavaillon | 79 avenue Berthelot | > 04 90 71 19 79 |
| Châteaurenard | 80 Cours Carnot | > 04 90 82 80 21 |
| Sorgues | 30 Place Saint Pierre | > 04 90 39 52 19 |